

RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES DE PIEDMONT, SAINT-SAUVEUR ET SAINT-SAUVEUR-DES-MONTS

Assemblée ordinaire du conseil d'administration

**22 mars 2021
(par vidéoconférence sans public)**

Procès-verbal

SONT PRÉSENTS À DISTANCE

Mme Caroline Vinet, secrétaire-trésorière
M. Pierre Salois, délégué
M. Jacques Gariépy, vice-président

formant quorum, sous la présidence de madame Nathalie Rochon

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS À DISTANCE

Mme Sylvie Dupuis, directrice générale adjointe Municipalité de Piedmont
M. Jean Beaulieu, directeur général Ville de Saint-Sauveur
M. Jean-François Denis, fonctionnaire délégué

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 25 janvier 2021
3. Approbation de la liste des chèques #5178 à #5195 émis du 21 janvier au 15 mars 2021
4. Adoption du règlement 8-2021 pour l'abrogation des règlements 5-2019 et 7-2019
5. Dépôt du rapport financier 2020
6. Mention de félicitations – Départ à la retraite de monsieur Normand Patrice
7. Affaires nouvelles

SÉANCE

2021-02-009

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est dûment proposé par monsieur le vice-président Jacques Gariépy et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 22 mars 2021 soit adopté.

2021-02-010

2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 25 JANVIER 2021

ATTENDU QUE chaque membre du conseil a reçu une copie du procès-verbal de l'assemblée du 25 janvier 2021 au moins vingt-quatre (24) heures avant la présente assemblée, la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture;

Il est dûment proposé par madame la secrétaire-trésorière Caroline Vinet et unanimement résolu :

QUE le conseil d'administration approuve le procès-verbal de l'assemblée du 25 janvier 2021.

2021-02-011 3. APPROBATION DE LA LISTE DES CHÈQUES #5178 À #5195 ÉMIS DU 21 JANVIER AU 15 MARS 2021

ATTENDU le dépôt du rapport au conseil par le fonctionnaire délégué en date du 19 mars 2021;

Il est dûment proposé par monsieur le vice-président Jacques Gariépy et unanimement résolu :

QUE le conseil d'administration approuve la liste des chèques émis pour la période du 21 janvier au 15 mars 2021, au montant total de 38 216,81 \$.

2021-02-012 4. ADOPTION - RÉGLEMENT 8-2021 POUR L'ABROGATION DES RÉGLEMENTS 5-2019 ET 7-2019

ATTENDU l'entente intermunicipale relativement à la gestion des eaux usées de Piedmont, Saint-Sauveur et Saint-Sauveur-des-Monts conclue le 21 octobre 1993, laquelle établit la création d'une Régie à titre de mode de fonctionnement de cette entente;

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la Régie des eaux usées de Piedmont, Saint-Sauveur et Saint-Sauveur-des-Monts a adopté le 29 avril 2019 le *Règlement d'emprunt 5-2019 décrétant une dépense et un emprunt de 438 342 \$ pour la réfection et l'amélioration du système de dégrilleur à la station de pompage*;

ATTENDU QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a approuvé ce règlement le 22 août 2019;

ATTENDU QUE le conseil d'administration a adopté le 16 octobre 2019 le *Règlement d'emprunt 7-2019 décrétant une dépense et un emprunt de 295 280 \$ pour le remplacement des rideaux séparateurs et des poteaux d'ancrages dans les étangs*;

ATTENDU QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a approuvé ce règlement le 18 décembre 2019;

ATTENDU QUE ces emprunts ne sont plus utiles à la Régie et qu'il est nécessaire de les abroger;

ATTENDU l'article 1077 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1);

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé à la séance ordinaire tenue le 25 janvier 2021

Il est dûment proposé par madame la secrétaire-trésorière Caroline Vinet et unanimement résolu :

QUE le conseil d'administration approuve le *Règlement 8-2021 pour l'abrogation des règlements 5-2019 et 7-2019*.

xx

5. DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2020

Le conseil d'administration prend acte du dépôt du rapport financier 2020, dressé par la secrétaire-trésorière et vérifié par un auditeur indépendant, conformément aux articles 966 et suivants du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1).

2021-02-013

6. MENTION DE FÉLICITATIONS – DÉPART À LA RETRAITE DE MONSIEUR NORMAND PATRICE

ATTENDU le départ à la retraite de monsieur Normand Patrice;

ATTENDU QUE monsieur Patrice compte 25 années de service à la Régie;

ATTENDU ses nombreuses années d'un excellent service envers la Régie d'assainissement des eaux usées de Piedmont, Saint-Sauveur et Saint-Sauveur-des-monts;

ATTENDU que cette retraite signifie la fin d'une étape et le début des rêves longtemps laissés en suspens;

Il est dûment proposé par monsieur le vice-président Jacques Gariépy et unanimement résolu :

QUE le conseil d'administration adresse ses plus sincères félicitations à monsieur Normand Patrice, tout en lui souhaitant les meilleurs vœux de bonheur ainsi qu'une belle continuité et poursuite de ses projets de retraite.

2021-02-014

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est dûment proposé par madame la secrétaire-trésorière Caroline Vinet et unanimement résolu :

QUE l'assemblée soit levée à 16 h 15.

Nathalie Rochon
Présidente

Caroline Vinet
Secrétaire-trésorière